

Horaires de la Mairie

Lundi 13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi 8h30 - 12h00

<u>Tél</u>: 02.98.68.53.49 Fax: 02.98.68.55.89

<u>Mail</u> : 02.90.00.

mairie.plougourvest@ wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos sur le <u>site internet</u> : www.mairieplougourvest.fr

Permanences du Maire, Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi De 9h30 à 12h00

Tél: 02.98.68.58.50

Déchetterie de Besmen

Horaires d'été

Lundi - Mercredi -Vendredi - Samedi 9h-12h / 14h-18h30 Mardi 14h-18h30

Contact: 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ OUVERTURE PROGRESSIVE DE LA MSAP (MAISON DES SERVICES AU PUBLIC)

La MSAP a ouvert ses portes depuis le 15 juin au 36, rue Georges Clémenceau à Landivisiau. Cette ouverture se veut progressive et maîtrisée pour la santé de tous et la qualité du service rendu aux usagers.

La MSAP sera ouverte dans un premier temps du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Voici les permanences des structures déjà présentes et leurs créneaux d'accueil sur rendez-vous :

APPUI Santé - CLIC	Accueil sur RDV le mardi matin
CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	Accueil sur RDV le lundi toute la journée
Mission locale	Accueil sur RDV le mardi, mercredi et jeudi
Service Habitat CCPL	Accueil sur RDV le lundi matin, mardi matin et mercredi matin
La Plume numérique - AGIRabcd	Accueil sur RDV le mercredi matin
Sato intérim	Accueil sur RDV le jeudi matin
RESAM	Accueil sur RDV le jeudi toute la journée
Région bretagne - Offre de formation	Accueil sur RDV le 4ème lundi matin du mois
PAEJ	Accueil sur RDV le mercredi matin

L'Espace numérique est accessible également sur rendez-vous.

Plus d'informations au 02.98.68.67.60.

■ RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE DU PAYS DE LANDIVISIAU

L'accueil touristique a rouvert ses portes depuis le 2 juin du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.



Les horaires d'ouverture sont adaptés à la situation et vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public, qui sont dédiés à l'accueil des visiteurs sillonnant le territoire.

Les documentations touristiques ne seront plus en accès libre, nous les remettrons directement à la demande.

La documentation touristique pourra vous être remise également sur rendez-vous si vous préférez.

Contact: 02.98.68.33.33 et https://www.roscoff-tourisme.com/fr/

SAUVEZ DES VIES



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 23 MAI 2020

Election du Maire

Le quorum étant atteint, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire. Les membres du conseil ont désignés 2 assesseurs: Hubert Cabon et Maryse Miossec.

Le maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : Jean Jézéquel : 12 voix -Sylvain Baron: 3 voix.

Monsieur Jean Jézéguel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

■ Création des postes d'Adjoints au Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de quatre postes d'adjoints.

■ Elections des Adjoints au Maire

Une seule liste de candidats au poste d'adjoints au maire a été proposée. Après dépouillement par le bureau de vote, les résultats sont les suivants : 1er Adjoint : Sylvie Le Foll, 2ème Adjoint : Romain Jézégou, <u>3ème Adjoint</u>: Christelle Corvez, <u>4ème Adjoint</u>: Gilles Rohou.

■ Indemnités de fonctions au Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité et avec effet le samedi 23 mai 2020, de fixer le montant des indemnités l'exercice effectif des fonctions de Maire 51.60% de l'indice brut 1 027.

Indemnités de fonctions des Adjoints au Maire

Le conseil municipal décide, à la majorité et avec effet ce jour du samedi 23 mai 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire 1er Adjoint: 16,5 % de l'indice 1 027 / 2ème Adjoint: 16.5 % de l'indice 1 027 / 3ème Adjoint : 16.5 % de l'indice 1 027 / 4ème Adjoint : 10 % de l'indice 1 027.

■ Création d'un poste au service technique dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC)

Le dispositif du PEC a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et il prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 35% à 50% pour le Finistère.

Monsieur le Maire propose de créer 1 emploi dans le cadre du PEC au service technique pour une durée de 12 mois reconductible, en remplacement du contrat CAE précédent.

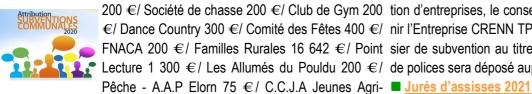
Les membres du conseil à l'unanimité approuvent la création d'1 poste au service technique et l'autorisent à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

■ Délégation consenties par le conseil municipal au Maire

conseil municipal décide à la majorité des membres présents et pour la tion aux frais de fonctionnement pour l'année 2020 de l'Ecole Notre durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les 29 délé- Dame de Plougourvest à la somme de 83 250 € gations concernant la commune.

- Nomination de conseillers municipaux délégués Monsieur le ques innovantes et ruralités » La commune Maire informe la désignation de Marie-Françoise Quélennec comme a répondu à l'appel à projets de l'Etat pour Ecoles conseillère municipale déléguée. Elle aura en charge la culture, patri- soutenir le développement de l'innovation numoine culturel et affaires sociales, avec indemnité de 5% de l'indice mérique pour l'éducation dans les écoles élé- Ruralité 1027 de la fonction publique territoriale.
- Composition des commissions communales Monsieur le Maire "Ecoles numérique innovantes et ruralités" et de financer l'achat expose à l'assemblée la nécessité d'avoir des commissions communa- d'équipement numériques soit 31 tablettes, pour un montant maxiles au sein de la municipalité. Les membres du conseil municipal, à mum de 14 000€sous couvert d'une subvention de 50% de l'Etat. l'unanimité, décident d'établir 10 commissions communales.
- Nomination des délégués de la commune dans les différents Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à lancer des EPCI et les différentes instances Monsieur le Maire a rappelé à l'as- travaux d'enrobés sur des portions de voiries communales. L'Entresemblée le besoin d'avoir des délégués présents au sein des instan- prise CRENN TP, est retenue pour effectuer ce programme de traces intercommunales. Le conseil, à l'unanimité, décide d'établir la liste vaux à Spermen, Croas Hir et Croas Lambader-Mescouin pour un des délégués nommés dans 8 établissements intercommunaux.
- Subventions communales 2020 aux associations Le conseil mu- Amélioration de la circulation piétonne Rue de l'Etang nicipal, décide d'attribuer les subventions suivantes, à l'unanimité : Monsieur le Maire expose la possibilité d'aménager le trottoir de la Etoile Filante Foot 1 200 €/ Etoile Filante Hand 850 €/ Club des Aînés rue de l'Etang et sécuriser la circulation piétonne. Suite à la consulta-



culteurs du Canton 75 €/ Vie Libre 75 €/ Croix d'or 75 €/ Don du Suite au tirage au sort le 19 mai dernier, les sang 100 €/ Veuves civiles - FAVEC 100 €/ Accidentés du travail - jurés d'assises 2021 pour la commune sont : M. FNATH 100 €/ A.R.T 100 €/ Secours Catholique 100 €/ Banque ali- Floch Philippe, Mme Choquer Marie Françoise, mentaire 100 €/ Association "Présence Ecoute Morlaix" 100 €/ Leu- M. Quéguiner Mathieu. cémie Espoir 29 : 100 €/ France Alzheimer 100 €

■ Ecole Notre Dame : Participation aux frais de fonctionnement Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le pour 2020 Le conseil fixe, à l'unanimité, le montant de la participa-

> ■ Ecole Notre Dame : Appel à projets « Ecoles numéri-Numériques mentaires. Le conseil décide, à l'unanimité, de porter le projet

■ Programme d'entretien de voirie communale 2020

montant de 21 902€HT.

200 €/ Société de chasse 200 €/ Club de Gym 200 tion d'entreprises, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rete-€/ Dance Country 300 €/ Comité des Fêtes 400 €/ nir l'Entreprise CRENN TP pour un montant de 21 900€ HT. Un dos-FNACA 200 €/ Familles Rurales 16 642 €/ Point sier de subvention au titre de la répartition du produit des amendes 📭 Lecture 1 300 €/ Les Allumés du Pouldu 200 €/ de polices sera déposé auprès du conseil départemental.



INFOS MAIRIE

ETAT CIVIL

Naissances: Aaron MOAL - 15, impasse du Permis de construire Guillec.

Décès : M. QUÉGUINER Roger - 66 ans - 11, d'une habitation

cité des Hortensias

■ URBANISME

M. MOUSTER Philippe - Trouzoulen - Extension

■ MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés d'été, la mairie sera fermée les samedis 1er, 8, 15 et 22 août. L'agence postale sera fermée du lundi 10 août au samedi 29 août inclus.



■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le vendredi 28 août 2020. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49. Son passage est gratuit pour tous les habitants de la commune.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ POINT LECTURE

Ouverture normale jusqu'au mardi 14 juillet: Mercredi 10h à 11h30 / Jeudi 18h à 19h30 / Samedi et Dimanche 10h à 11h30.

A compter du 15 juillet, des permanences seront assurées :

Jeudi 16 juillet de 18h à 19h30, Samedi 25 juillet de 10h à 11h30, Dimanche 2 août de 10h à 11h30, Jeudi 6 août de 18h à 19h30.

Dimanche 16 août de 10h à 11h30.

Dimanche 23 août de 10h à 11h30

Reprise normale des permanences le mercredi 27 août. *Contact* : 02.98.68.55.84

■ L'ECOLE DU SPORT

L'école de sport animé par Julien Bléas, animateur communal, sera remise en place à la rentrée de septembre chaque mardi soir de 18h15 à 19h15 durant la période scolaire. Il a été décidé avec Monsieur le Maire et les élus de reproposer gratuitement des séances de Septembre à Décembre aux enfants inscrits cette année (même s'ils sont hors d'âges) et qui n'ont pas pu finir la saison en raison de l'épidémie de Covid-19.

A partir de janvier, Julien accueillera un nouveau groupe. Il est d'ores et déjà possible d'y inscrire vos enfants.

Merci de prendre contact auprès de Julien Bléas par mail à l'adresse : vest.eveilculture.sport@gmail.com

■ FAMILLES RURALES

Le centre de loisirs Familles Rurales sera ravi d'accueillir les enfants et les jeunes au Pôle Enfance de Bodilis « Arc-en-ciel » à partir du lundi 6 juillet 2020 pour la période estivale.

Le planning pour les 3 ans à 9 ans est disponible en ligne. Le programme Passerelle et Ados sera disponible prochainement sur le site : https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/

Pour l'inscription, il vous faut un dossier 2020 complété, un certificat médical d'aptitude à la collectivité et de vaccination à jour et une attestation CAF. Nous serons heureux de retrouver vos enfants pour la période estivale. *Contact*: 06.69.93.83.19. ou familles rurales@gmail.com

ASSOCIATIONS

PPB HB

Laurent Scouarnec: 06.73.50.01.18

FOOTBALL: Étoile Filante

Pierre-Yves Tanguy: 07.81.49.30.46

Bastien Pirou: 06.81.78.55.46

GYM

Nathalie Carrer: 02.98.68.55.96

BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall: 06.30.90.16.87 Bibliothèque: 02.98.68.55.84 ou bib.plougourvest@orange.fr

ASSOCIATON POUR LA

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE Joseph Kermarrec : 02.98.68.58.33

Kevin Le Squin: 06.68.73.12.56 Julien Cloarec: 06.68.96.38.76

APEL

Yoann Jestin: 06.61.59.93.67

DANCE COUNTRY

André Cueff: 02.98.68.53.80

CLUB DES AINÉS

Jean-Pierre Méar : 06.16.04.97.40

FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs

Christelle Corvez: 06.64.82.84.69

Art Floral: Michèle Jestin

02.98.68.55.80

Atelier Cuisine et Couture Brigitte Ropars: 02.98.68.54.80

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain Jezegou: 06.61.27.03.89

Fabien Courté : 06.20.57.32.05

COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc: 06.50.07.30.15 LES ALLUMÉS DU POULDU Sandrine Royer: 06.85.01.54.07

Anne-Gaëlle Le Bris : 06.79.49.30.65

CMMLP (Club des 2 ailes)

François Ratajczak 06.33.36.35.46

RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Jennifer Viandier: 02.98.68.59.19 Fanny Chansigaud-Loiseau

02.98.68.01.42

Amicale de Kervoanec

Stéphanie Bellec : 02.98.68.01.42

■ CLUB DE GYM

L'opération « Vente de pommes de terre » sera renouvelée au mois de septembre. Les bons de commande seront distribués dans le bulletin de septembre.

INFOS DIVERSES

■ RESAM À LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DE LA CCPL

Le Réseau d'Echanges et de Services aux Associations du Pays de Morlaix accompagne la création et le développement des associations du territoire. Désormais, une permanence du RESAM aura lieu à la Maison des Services au Public de la CCPL (36, rue Georges Clémenceau à Landivisiau) sur rendez-vous.



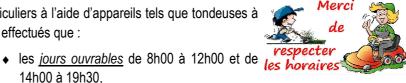
Modifier vos statuts, préparer votre AG, échanger sur le fonctionnement de votre association, réfléchir à son

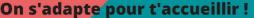
développement (recherche de financements, création d'emploi...), recherche de bénévoles, création d'une association.. n'hésitez pas à nous rencontrer pour toute question, idée ou besoin.

Sur rendez-vous les 3èmes jeudis du mois (16 juillet, 20 août,....) entre 13h30 et 17h30 au 02.98.68.67.60. Plus d'infos sur www.resam.net

■ HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tracteurs, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que :





Les professionnels mettent tout en œuvre pour respecter les consignes sanitaires pendant les entretiens : distances, distribution de masque, de gel pour se laver les mains...



..et de ton côté ous te remercions de veiller à :

> Arriver à l'heure (ni trop en avance, ni trop en retard pour éviter de croiser d'autres personnes)

Attendre à l'entrée que l'on vienne te chercher

Et bien sûr annuler le

rendez-vous si tu as des symptômes ou si tu as été en contact avec une personne porteuse du COVID ces 15 derniers jours»



2D, voie d'accès au port 29600 Morlaix 02 98 69 70 76

Accueil du lundi

Possibilités d'entretiens

au vendredi

lieux d'accueil à proximité de chez vous : Plouescat, St Pol de Léon et Landivisiau

Le PAEJ réalise également des actions collectives auprès des jeunes, des parents et des professionnels

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



les mains ou utiliser une solution



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jete



hydro-alcoolique





Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serres la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

PAROISSE St Tiviziau - Bro Landi

Samedi 4: Messe à Saint-Thégonnec à 18h,

 ◆ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, ♦ les <u>dimanches et jours fériés</u> de 10h00 à 12h00.

Dimanche 5 : Messe à Landivisiau et Sizun et Fêtes patronales à Plougar

à 10h30.

Samedi 11: Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 12 : Messe à Landivisiau, Sizun et Plouzévédé à 10h30,

Samedi 18: Messe à Saint-Thégonnec à 18h,

Dimanche 19 : Messe à Landivisiau, Plouzévédé et Fêtes patronales à

Guimiliau à 10h30,

Samedi 25 : Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 26 : Messe à Landivisiau, Sizun et Plouzévédé à 10h30.

Août

Samedi 1er: Messe à Plouvorn à 18h,

Dimanche 2 : Messe à Landivisiau, Fêtes patronales à Loc-Equiner Saint-

Thégonnec et Pardon à la chapelle de Loc-Ildut Sizun à 10h30.

Samedi 8 : Messe à Plounéventer à 18h.

Dimanche 9 : Messe à Landivisiau, Sizun et Plouzévédé à 10h30.

Vendredi 14: Messe à Landivisiau à 18h,

Samedi 15 : Messe à Sizun, Fêtes patronales à Bodilis et Pardon à la cha-

pelle de Berven à 10h30.

Dimanche 16: Messe à Landivisiau et Plouzévédé à 10h30.

Samedi 22: Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 23 : Messe à Landivisiau et Plouzévédé, Pardon à la chapelle de Sainte Brigitte à Saint-Thégonnec à 10h30.

Samedi 29: Messe à Plouvorn à 18h,

Dimanche 30 août : Messe à Landivisiau et Plouzévédé, Fêtes patronales

à Saint-Derrien et Commana à 10h30.

Maison paroissiale: 02.98.68.11.63 - 2, place de Lourdes - Landivisiau.

Prochaine parution des Echos: semaine 36

Les communiqués sont à transmettre en mairie pour le mardi 18 août **2020** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : mairie.plougourvest@wanadoo.fr Rédaction et impression des Echos en Mairie

